



La retraite, la santé et la prévoyance de demain se défendent aujourd'hui.

Du 4 octobre au 5 novembre 2022, vous élirez vos délégués à la Caisse nationale des barreaux français (CNBF) pour la mandature 2023-2028.

Le vote se fait uniquement par correspondance.

Pour un système solidaire et à l'écoute des besoins des avocats, votez pour les candidats de la FNUJA.

Retrouvez notre programme sur www.fnuja.com



Fédération Nationale
des Unions de Jeunes Avocats

